Émeutes / Affaire Nahel : l’hebdomadaire Oise Hebdo provoque un tollé en publiant le nom, la photo du policier et la commune dans laquelle il résidait (MàJ : le directeur du journal condamné à une amende)

22/08/2024 à 17h05



22/08/2024

Le tribunal de Compiègne a rendu sa décision ce jeudi. Le directeur du journal Oise Hebdo a été **condamné à 4 000 euros d’amende dont 2 000 euros avec sursis**. Il était jugé ce lundi 19 août pour avoir publié sur son site Internet, le 6 juillet 2023, un article mentionnant le nom et la commune de résidence de Florian M., le policier qui avait ouvert le feu et tué le jeune Nahel Merzouk à Nanterre (Hauts-de-Seine) le 27 juin de la même année. Le papier comportait également une photo de ce brigadier de 38 ans mis en examen pour « homicide volontaire » à la suite du décès de l’adolescent de 17 ans.

Cette parution intervenait dans un contexte d’émeutes urbaines qui a embrasé la France. « Le climat était délétère, rappelle, à l’audience, la présidente Nadine Duboscq. (…)

Le directeur de publication devra lui **verser 1 000 euros de dommages et intérêts pour son préjudice moral** (…)

Le Parisien

06/07/2023



Avant Oise Hebdo, un autre journal

avait publié ceci : (30/06/2024)

Qui est Florian [redacted], le flic qui a tué Nahel ?

30/06/2023



Ce mardi, Nahel, 17 ans, a été tué pour un « refus d'obtempérer » à Nanterre. C'est une nouvelle attaque de plus de la police contre la jeunesse des quartiers. Alors que les policiers ont affirmé que Nahel avait tenté de les percuter, les témoins et nombreuses vidéos démontrent le contraire.